



Françoise Grossetête



Compte-rendu de session plénière du Parlement – septembre 2016

Le fait de la semaine

Mercredi, Jean-Claude Juncker prononçait son discours annuel sur l'État de l'Union devant le Parlement, présentant les priorités de sa Commission pour l'année à venir. Françoise Grossetête s'est réjouie à cette occasion que le Président de la Commission choisisse d'adresser une vraie réponse aux inquiétudes des citoyens. M. Juncker s'est ainsi montré très volontaire sur le volet social, déterminé à lutter contre le dumping, et très ferme sur le volet sécuritaire, faisant de nombreuses propositions pour relancer l'Europe de la défense et pour mieux contrôler les frontières de l'Union. Le Président de la Commission a su exprimer une vraie vision pour l'Europe de demain, autour de la nécessité de protéger le modèle européen et ses valeurs dans la mondialisation. Un discours sobre, que Françoise Grossetête a jugé adapté aux circonstances.

Fermetures de Caterpillar et Alstom : symptômes de la dépression industrielle

Les députés européens ont débattu mercredi 14 septembre de la fermeture des sites Caterpillar (en Belgique) et Alstom en présence de la Commissaire européenne à l'emploi et aux affaires sociales, Marianne Thyssen.

Françoise Grossetête est intervenue pour dénoncer l'inaction de certains gouvernements dans la mise en place d'un cadre législatif permettant aux entreprises d'être compétitives. Elle a aussi rappelé le besoin d'avoir une vraie stratégie industrielle européenne.

« Les pouvoirs publics étaient au courant de la situation difficile de ces sites et s'affolent à la dernière minute du plan de sauvetage à mettre en place !

Dans le cas d'Alstom, il est dangereux pour le gouvernement de s'opposer à la fermeture du site en imposant à d'autres entreprises publiques de faire des commandes artificielles. Ces mêmes entreprises à qui on ne donne aucun moyen pour réorganiser leur manière de fonctionner et d'organiser leur travail !

Le problème de fond, c'est le manque lancinant de compétitivité de nos entreprises et le manque de volonté des socialistes pour créer un environnement fiscal et social adéquat ! Ce sont les salariés qui en font les frais. Dans ces moments difficiles, il est indispensable de les accompagner dans la défense de leurs droits sociaux ».

Lutte contre le dumping social

Alors que le Parlement européen travaille actuellement sur la révision des règles concernant le détachement des travailleurs, afin d'instituer le principe du « travail égal, salaire égal », les députés ont adopté mercredi un rapport sur le dumping social.

Françoise Grossetête s'est félicitée en particulier que le texte définisse pour la première fois la notion même de dumping social.

Sont considérés comme tels « *les pratiques abusives et le contournement de la législation* » qui entraînent le développement d'une « *concurrence déloyale en minimisant de façon illégale la charge salariale* » et aboutissent de ce fait à des violations des droits des travailleurs.

« *Il est crucial que l'Europe se donne les moyens de rétablir l'équité et de lutter efficacement contre cette forme de concurrence déloyale, qui menace nos emplois et nos entreprises, notamment dans le secteur du bâtiment et des transports* » a déclaré la députée ligérienne.

Le chiffre de la semaine

500 milliards d'euros : c'est la somme annoncée par Jean-Claude Juncker pour combler le déficit d'investissements que connaît actuellement l'UE, en augmentant les capacités du fonds pour les investissements stratégiques, initialement doté de 310 milliards d'euros jusqu'en 2018. Permettant d'attirer des fonds privés en faveur de projets innovants, il a vocation à atteindre 630 milliards d'euros en 2022.

Stratégie alpine, un instrument privilégié au service des territoires

Mardi 13 septembre, Françoise Grossetête a voté en faveur de la stratégie macro-régionale alpine (SUERA) dont l'objectif est de mieux articuler la répartition des fonds structurels européens et les financements nationaux et régionaux pour renforcer la cohésion économique, sociale et territoriale du massif alpin.

Cette stratégie concerne 7 pays, dont 5 États Membres de l'UE (Autriche, France, Allemagne, Italie and Slovénie) et 2 États hors UE (Liechtenstein et Suisse) ainsi que 48 Régions.

"En tant qu'élue d'une circonscription des Alpes, je connais le potentiel formidable de notre Région. Cette stratégie constitue un véritable instrument de valorisation de notre territoire au service des citoyens alpins.

Je pense en particulier à la création de ces pôles régionaux de recherche et de ces centres de formations spécifiques, qui visent à respecter les caractéristiques du marché du travail alpin, comme la saisonnalité, par exemple."

Retrouvez toutes mes actualités sur
www.francoise-grossetete.eu



Françoise Grossetête

1^{ère} Vice-Présidente du groupe du
Parti Populaire Européen

Députée européenne Les
Républicains Rhône-Alpes, PACA,
Corse

Secrétaire nationale à l'Europe LR

Contactez votre députée

Par courrier

Parlement Européen
60, rue Wiertz
1047 Bruxelles

Fédération Les Républicains du Rhône
6, rue Vauban
69006 Lyon

Par téléphone ou fax

Tél. : +3222845952
Fax: +3222849952

Par e-mail

francoise.grossetete@europarl.europa.eu

